

COMMUNE :
COLAYRAC SAINT CIRQ

**Décision de non opposition à une
Déclaration préalable à la réalisation de
constructions et travaux non soumis à
permis de construire portant sur une maison
individuelle et/ou ses annexes**
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

| DESCRIPTION DE LA DEMANDE | référence dossier |
|--|-----------------------|
| Dossier déposé complet le 25 Octobre 2024 | N° DP 047069 24 A0060 |
| Par : Madame Hélène MALISANI Demeurant à : 1494 Route de Bidounet 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ Pour : Installation panneaux solaires en toiture Sur un terrain sis à : 1494 RTE DE BIDOUNET Cadastré : B701 | |

Le Maire :

Vu la demande de DP 047069 24 A0060 susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé en date du 22/06/2017, révisé le 15/02/2024 ;
Vu les dispositions du règlement de la zone UD du PLUi susvisé ;
Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels majeurs concernant les mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux approuvé par arrêté préfectoral du 22/01/2018 ;
Vu le Plan de Prévention des Risques de l'Agenais approuvé par arrêté préfectoral en date du 19/04/2000, modifié le 18/04/2002 ;
Vu la cartographie de l'aléa mouvement de terrain d'avril 2013, notamment les dispositions du secteur situé en risque faible de glissements superficiels de terrains ;
Vu l'Atlas du Lot-et-Garonne du risque incendie de forêt ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.



Fait à COLAYRAC SAINT CIRQ

Le 7/10/24

Pour le Maire, La Directrice Générale des Services


Charlène CAZAU

L'affichage en Mairie de l'avis de dépôt prévu à l'article R.423-6 du code de l'urbanisme a eu lieu le 28/10/2024.

*** Le pétitionnaire devra déposer une DT DICT cerfa n°14434*02 via le site <http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr>, afin d'apprécier l'impact de la construction sur d'éventuels réseaux et canalisations présents sur la parcelle (ligne moyenne tension, canalisation, ...).

*** INFORMATION RISQUE ALEA INCENDIE DE FORET : "La parcelle se situe pour partie en aléa faible pour le risque d'incendie de forêt au vu de l'atlas départemental validé en novembre 2013 (cartographie consultable sur le site internet des services de l'Etat : <http://www.lot.et.garonne.gouv.fr/-atlas-départemental-du-risque-a2211.html>)"